

(N° 171.)

SÉNAT DE BELGIQUE

SÉANCE DU 22 JUILLET 1920

Rapport de la Commission des Finances, chargée
d'examiner le Projet de Loi accordant une pension
à la dame Juliette Brabant, veuve de M. Antoine
Borboux.

(Voir les n^{os} 246, 435 et les Ann. parl. de la Chambre des Représentants,
séance du 16 juillet 1920.)

Présents : MM. DE BAST, f.f. de président ; LIEBAERT, le baron DE MÉVIUS,
EMPAIN et DELANNOY, rapporteur.

MESSIEURS,

Votre Commission des Finances, se ralliant aux raisons développées par les auteurs de la proposition de loi dans leur Exposé des Motifs, a l'honneur, à l'unanimité de ses membres, de vous proposer de voter le projet tel qu'il nous arrive de l'autre Chambre, où il a recueilli l'unanimité des voix des membres présents.

Le Rapporteur,
E. DELANNOY.

Le f.f. de Président,
CAMILLE DE BAST,